

Programme de la formation

PREMIERS SECOURS SANTÉ MENTALE - Module Standard

-  En groupe sur site
-  14 heures sur 2 jour(s)
-  Tout public · De 8 à 12 participants
-  266 € Net de taxe par participant
-  Éligible au CPF (Code : N/A)

Description courte

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux personnes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale

Profil des participants

Tout public

Prérequis

Etre majeur

Objectifs

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée
- Mieux faire face aux comportements agressifs

Aptitudes et compétences visées / attestées

- Développer une posture adaptée pour soutenir une personne en souffrance psychique
- Acquérir la méthode AERER - plan d'intervention- hors crise et en cas de crise pour chaque trouble psychique

Contenu**DEMI-JOURNÉE 1**

Introduction et aperçu des sessions

Session 1.1 – Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)

- Interventions efficaces

Session 1.2 – Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale

> Cadre des premiers secours en santé mentale

> Le plan d'action AERER

- Présentation de la dépression

> Signes et symptômes

> Interventions

DEMI-JOURNÉE 2

Session 2.1 – Le plan d'action pour la dépression

- Rappel de la dépression
- Action 1 pour la dépression
- Crise suicidaire : Présentation - Assister

Session 2.2 – Les troubles anxieux

- Présentation des troubles anxieux

> Signes et symptômes

> Interventions

DEMI-JOURNÉE 3

Session 3.1 - Le plan d'action pour les troubles anxieux

- Rappel des troubles anxieux
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique

> Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise)

> Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister

> Crise après un événement traumatique : Présentation - Assister

Session 3.2 – Les troubles psychotiques

- PSSM pour les troubles anxieux (suite)
- Présentation des troubles psychotiques

> Signes et symptômes

> Interventions

DEMI-JOURNÉE 4

Session 4.1 – Le plan d'action pour les troubles psychotiques

- Rappel des troubles psychotiques
- Action 1 pour les troubles psychotiques
- Crise psychotique sévère : Présentation - Assister
- Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

Session 4.2 – L'utilisation des substances et le plan d'action

- Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances

> Signes, symptômes

> Interventions

- Action 1 pour l'utilisation de substances
- Crise liée à l'utilisation de substances
- Crise d'agressivité
- Urgence médicale
- PSSM pour l'utilisation des substances (suite)

Clôture de la formation : retour sur les attentes, aspects administratifs (post-test, questionnaire de satisfaction...)

Pédagogie et organisation

- Apports théoriques, méthodologiques et pratiques
- Méthodes interactives et ludiques, échanges en sous-groupe
- Analyse de situations à partir de vidéos et jeux de rôles
- **Le manuel de formation PSSM** est remis au bénéficiaire au début de la formation. Des ressources documentaires sont mises à la disposition des bénéficiaires pendant la formation.

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

Positionnement en amont: questionnaire préalable à l'inscription

Evaluation des acquis : tout au long de la formation, basée sur des exercices pratiques, sur des temps d'échange dans le groupe et sur un quiz en début et fin de formation.

Evaluation de la satisfaction générale des participants : en fin de formation, via un questionnaire de satisfaction.

Mode de validation

Siège social 144 rue Paul Bellamy – 44000 NANTES

SAS au capital de 100 000 € - SIRET 452 558 893 00049 – 02 51 84 95 55 – contact@cadresenmission.com
 Numéro d'enregistrement de formation : 52 44 06368 44 auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire

Attestation de fin de formation

Chaque stagiaire reçoit à l'issue de la formation un **certificat de réalisation** et une **attestation de secourisme en santé mentale, délivrés par PSSM France**.

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : *(mise en place de compensation...)*

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Prochaines sessions

Du 19/10/2026 au 20/10/2026 à Strasbourg